

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624582
N° d'annonce : 624582

ALEGRIA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 €

Siège social : 206 boulevard Voltaire 75011 PARIS

434 225 249 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2022, il résulte que la collectivité des associés de la Société ALEGRIA a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 8 juillet 2022.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

- Le capital social reste est fixé à 50 000 Euros,
- Il est divisé en 800 actions de 62,50 € chacune,
- Mademoiselle Christine CAMDESSUS demeurant 206 boulevard Voltaire 75011 Paris est nommée en qualité de Présidente pour une durée illimitée,

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aellsmdq1

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aellsmdq1>

